

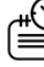


## Responsable adjoint circonscription d'action sociale de Langres (H/F)

 Titulaire ou contrat de 3 ans
  Langres (52)
  Fin de publicité : 22/12/2024

<u>Temps de travail et fondement juridique :</u>	<u>Rémunération brute mensuelle :</u> Attaché territorial
<b>Temps de contrat :</b> 39h/semaine  <b>Fondement juridique du candidat contractuel :</b> <i>Emploi n'ayant pu être pourvu par un fonctionnaire, les besoins des services ou la nature des fonctions justifiant le recours temporaire à un contractuel (article L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique, anciennement art. 3-3 disposition 2 loi 84-53)</i>	<b>Echelon 1 :</b> 1 944,50 € <b>R.I.F.S.E.E.P. :</b> 722 € <b>Sujétion :</b> 40 € <i>« adjoint au responsable d'une structure territorialisée »</i>  <i>Rémunération minimum basée sur la grille indiciaire.            Dans le cas où vous seriez retenu, une fiche financière vous sera transmise.</i>

### Missions du service – positionnement de l'agent :

Le responsable adjoint de la circonscription d'action sociale est placé sous l'autorité du responsable de circonscription. L'adjoint seconde le responsable de circonscription dans sa fonction de garant de la mise en œuvre de la politique départementale d'action sociale. Il se voit attribuer en priorité la gestion des situations de l'aide sociale à l'enfance.

### Tâches confiées :

- l'encadrement hiérarchique des agents de la circonscription ; l'intérim, en cas d'absence, du chef de circonscription ;
- le suivi technique des dossiers et la gestion des mesures individuelles en matière d'enfance ;
- la communication privilégiée avec le service enfance et jeunesse ;
- la communication avec le juge des enfants et les partenaires concernés par la protection de l'enfance (MECS, lieux de vie...) pour l'exécution pratique des mesures ;
- La gestion des mesures administratives individuelles en matière d'enfance ;
- l'exécution des mesures individuelles judiciaires avec ou sans placement ;
- délivrance des aides financières au niveau de l'enfance (SFM, TISM) ;
- l'animation des commissions relatives à l'analyse pluridisciplinaire des situations ;
- la validation des écrits professionnels ;
- la contribution à l'observation et à l'analyse des besoins sur le territoire de la circonscription d'action sociale et à l'évaluation de l'activité et des dispositifs ;
- la participation aux instances techniques partenariales concourant à la coordination et au développement local du territoire.

### Profil recherché :

- vous justifiez d'une solide expérience professionnelle dans le domaine social ; et une expérience d'encadrement ;
- vous possédez une connaissance des politiques sociales et de leur cadre réglementaire ;
- vous faites preuve d'autonomie dans le travail et développez des projets innovants ;
- vous appréciez travailler de manière transversale.
- vous faites preuve d'une capacité d'analyse et de distanciation par rapport aux situations ;
- vous savez travailler en mode projet et décliner des objectifs ;
- vous savez animer des réunions ; organiser et motiver par le travail en équipe et en partenariat ;
- vous êtes apte à l'encadrement et capable d'écoute auprès des professionnels ;
- vous disposez d'une forte capacité rédactionnelle ; vous êtes discret et rigoureux ;
- vous faites preuve de disponibilité.
- respect des dispositions du code pénal relatives au secret professionnel ;
- disponibilité : participation à des permanences et à des réunions suivant la procédure définie par le service – adaptation aux pics d'activité du service notamment en juillet et août ; participation aux astreintes de la protection de l'enfance ;
- permis de conduire B.

### Pourquoi nous rejoindre ?

**Les plus :** Tickets restaurants, association amicale, contrat de groupe et participation mutuelle, CNAS début 2025.

**Organisation de travail :** Travail sur 5 jours en moyenne, 39h00, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public. Horaires fixes : 09h00-11h30 14h15-16h45 et le vendredi 16h00. 22 jours RTT et 25 jours de congés annuels.

Possibilité, sous réserve de nécessité de service d'effectuer 40 jours de **télétravail** sur 12 mois.

### Comment candidater ?

Vous pouvez demander la fiche de poste complète et adresser votre candidature à [contact.recrutement@haute-marne.fr](mailto:contact.recrutement@haute-marne.fr)  
Lettre de motivation, curriculum vitae et recueil de consentement des données exigés.